

## PROGRAMMATION – PYRENEES ORIENTALES – mai à juin 2026

### LA FORMATION CONTINUE POUR VOUS, Assistant.e Maternel.le ou Garde d'enfant

**A partir de 6 personnes, tous les modules peuvent être organisés à votre demande (Selon date et lieu définis d'un commun accord), n'hésitez pas à nous contacter.**

C'est un droit dont vous bénéficiez dès la 1<sup>ère</sup> heure travaillée. C'est automatique.  
Ce sont **58 heures\*** mobilisables dans le cadre du **plan de développement des compétences**.  
Votre rémunération est maintenue pendant votre formation.

- Si vous vous formez durant le temps d'accueil habituel, son montant est le même que celui de votre salaire.
  - Si vous vous formez hors de votre temps d'accueil, votre rémunération correspond à une allocation de formation qui vous est versée directement. Vos frais de vie (*déplacements, hôtels, restaurants*) sont également pris en charge. Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur.
- Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Intitulé	Réf et nbre d'heures	DATES*	Lieu ou Zone géographique
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM 21H	16/05, 30/05 et 13/06	IRTS PERPIGNAN ou autre lieu
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE 14H	30/05 et 13/06	IRTS PERPIGNAN ou autre lieu
Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	MIPSE 14H	30/05 et 06/06	IRTS PERPIGNAN
Construction du cadre éducatif et organisationnel d'une MAM	AMCCMAM 14H	06/06 et 20/06	IRTS PERPIGNAN
L'analyse des pratiques professionnelles : démarches et séances	MIAPP21 14H	A définir en fonction des demandes (7 séances de 2h)	A définir en fonction des demandes
Eveil créatif : concevoir et animer des activités manuelles	MIEC25 14H	06/06 et 20/06	IRTS PERPIGNAN
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	MIFJAE21 14H	06/06 et 20/06	IRTS PERPIGNAN
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	MIPSEF 21H	06/06, 20/06 et 27/06	IRTS PERPIGNAN
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	MICE21 14H	13/06 et 27/06	IRTS PERPIGNAN
Contes et histoires à raconter	MICHR	13/06 et 27/06	IRTS PERPIGNAN
Gérer son stress en situation professionnelle	MISSP	13/06 et 27/06	IRTS PERPIGNAN

## PROGRAMMATION – PYRENEES ORIENTALES – mai à juin 2026

Formations possibles à définir en fonctions des demandes	Réf et nbre d'heures	Dates à définir	Lieu à définir
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention/hyperactivité	MIAEH21 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables	MIECER21 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Fabrication des produits ménagers écoresponsables	MIFPM21 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant	MIAAQ 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	MIPMD 21h	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir les douces violences	MIBEPE21 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global	MICDE21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Contes et histoires à raconter	MICHR 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Développement et troubles du langage et de l'apprentissage	MIDTLA25 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Equilibre alimentaire et cuisine au quotidien	MIEACQ 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Accueils occasionnels	AMAO21 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
L'analyse des pratiques professionnelles : démarches et séances	MIAPP21 14H	A définir en fonction des demandes (7 séances de 2h)	Lieu à définir en fonction des demandes
S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration	MIDAP21 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Maltraitance et enfance en danger	MIMED 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon	MICSEFG21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	MISE0-3ans 35H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Soutenir la parentalité au quotidien	MISPAQ24 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Développement et troubles du langage et de l'apprentissage	MIDTLA25 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes

\* Nous contacter pour toute demande ne figurant pas sur la programmation qui est évolutive.

Nous sommes à votre écoute, pour tout renseignement, IRTS – FC Petite Enfance –

Référente administrative : [marie.charbonnier@faire-ess.fr](mailto:marie.charbonnier@faire-ess.fr) ou [loriane.boudaille@faire-ess.fr](mailto:loriane.boudaille@faire-ess.fr), tel : 04 34 08 73 76

Coordnatrice : [marylise.capdevielle@faire-ess.fr](mailto:marylise.capdevielle@faire-ess.fr), tel : 04 67 07 80 69

Référente pédagogique : BODARD Valérie - [valerie.bodard@faire-ess.fr](mailto:valerie.bodard@faire-ess.fr)

tel : 06 15 77 99 15

## PROGRAMMATION – PYRENEES ORIENTALES – mai à juin 2026

**Les dossiers d'inscription sont à envoyer à l'IRTS au moins 20 jours avant le début de la formation et au maximum 15 jours avant (passé ce délai aucune inscription ne pourra être prise en compte) à l'adresse suivante :**

**IRTS ACCESS – FAIRE ESS - Formation des AM**

1011 rue du Pont de Lavérune

CS 70022

34077 MONTPELLIER CEDEX 3

**Ou par mail [loriane.boudaille@faire-ess.fr](mailto:loriane.boudaille@faire-ess.fr)**

**Merci de joindre obligatoirement les pièces justificatives à votre dossier :**

- Copie du dernier bulletin de salaire pajemploi (moins de 3 mois avant le début de la formation) au nom de l'employeur facilitateur déclaré, sans indemnités de rupture.
- Copie de votre agrément en cours de validité.
- Copie d'une pièce d'identité.
- Relevé d'identité bancaire à votre nom.
- *Pour la formation Recyclage SST, joindre en plus obligatoirement une copie de votre certificat SST.*



**La réception de votre dossier fait foi pour confirmer votre inscription.**

*En cas de désistement nous vous remercions de nous informer par mail ou téléphone.*

**Merci de transmettre des documents lisibles, si possible au format PDF, pour ne pas retarder le traitement du dossier. TOUT DOCUMENT ILLISIBLE SERA REFUSE.**

**Merci de ne pas raturer, ni barré ni mettre de blanco sur le cadre B et la partie engagements du particulier employeur et de l'assistant Maternel.**

**Le cadre EB n'est pas à renseigner lorsque vous utilisez le plan de développement des compétences**

**Il est impératif que votre signature soit la même sur votre dossier d'inscription et sur votre émargement**



Informations complémentaires, bulletin d'inscription et catalogue de formation sur notre site : <https://www.faire-ess.fr/>